

Compte-rendu de la réunion technique à la D.G.A.I. du 18/02/08

Cette réunion concernait les bases chiffrées qu'il est possible d'utiliser pour affiner la stratégie vaccinale.

Lors du dernier Comité de suivi, les organisations professionnelles avaient demandé à être associées à ce travail préalable afin d'établir les différents scénarii envisageables; elles avaient également demandé que les priorités soient revues afin d'y intégrer les broutards, les animaux transhumants (ovins et bovins) et pour les ovins les races locales.

Ils restait donc à définir les bases chiffrées qui permettront de proposer différents scénarii qui seront présentés lors du prochain Comité de suivi: les premiers chiffres disponibles sont issus du recensement général agricole de 2006 (R.G.A.); ils devront être confrontés aux données de la B.D.N.I. afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu de modifications importantes depuis 2006 (comparaison des données concernant tous les bovins et les adultes reproducteurs).

1/ Pour les bovins:

*dans les 16 départements prioritaires, 5 scénarii seront envisagés:

- vaccination de tous les bovins
- vaccination de tous les bovins sauf veaux de boucherie
- vaccination de tous les bovins sauf veaux de boucherie et sauf animaux de plus d'un an non destinés au renouvellement
- vaccination des adultes reproducteurs
- vaccination des adultes reproducteurs + femelles de renouvellement

* Transhumants: recueil des données par les D.S.V. avec l'aide si nécessaire d'autres organisations

* Broutards: l'Office de l'Élevage se charge d'extraire les données export de 2005 par département. L'objectif est de connaître en fonction des départements et du calendrier les besoins en doses vaccinales pour cette catégorie.

* Pour le reste de la France: les doses restant disponibles seraient réparties sur le reste du territoire en fonction du nombre de doses disponibles et de l'assiette qui aura été choisie (% de doses calculées sur l'ensemble des animaux ou sur une catégorie seulement, les reproducteurs par exemple). Lors de la première livraison, il ne sera a priori pas possible de vacciner tous les animaux. L'éleveur pourra choisir les animaux qu'il souhaite protéger en priorité. Les organisations présentes ont refusé de s'engager dans ce débat, considérant qu'il était de nature politique et non méthodologique.

2/ Pour les petits ruminants

* dans les 16 départements prioritaires, 2 scénarii seront envisagés:

- vaccination de tous les animaux
- vaccination de tous les animaux sauf agneaux et chevreaux de boucherie

*Transhumants: recueil des données par les D.S.V. avec l'aide si nécessaire d'autres organisations

* Pour le reste de la France: vaccination par département entier, le choix des départements prioritaires n'est pas arrêté